

Premières assises des stages

**Mardi 10 octobre 2017 dès 13h00
FER – 98, rue de Saint-Jean**

**Allocution de Madame Sandrine Salerno
Conseillère administrative de la Ville de Genève**

Mesdames, Messieurs,

- Je suis très heureuse de pouvoir prendre part aujourd'hui à ces premières Assises des stages, organisées par la faitière « Insertion Genève ». Il s'agit d'une excellente initiative, qui permet de placer au centre des discussions une thématique importante pour les pouvoirs publics, pour les associations actives en matière d'insertion professionnelle, pour les entreprises comme pour toutes celles et tous qui sont en recherche d'un emploi.
- Aujourd'hui, il est très rare que les parcours professionnels soient linéaires. De plus en plus, nos vies professionnelles sont marquées par des arrêts, par des changements, par des pauses forcées ou non. L'émergence de ces nouveaux parcours, de ces carrières nomades, s'explique d'abord par les mutations profondes du marché du travail, opérées ces dernières années sous l'effet de la numérisation et de l'automatisation (révolution 4.0). Aujourd'hui, le marché du travail se caractérise ainsi par une croissance de la productivité, une concurrence accrue sur les postes vacants, un besoin de main d'œuvre toujours plus qualifiée et une importante mobilité professionnelle.
- Mais cette discontinuité des parcours professionnels peut également s'expliquer par des aspirations personnelles, qui poussent aujourd'hui les hommes et les femmes à élargir la vision d'une carrière professionnelle linéaire et à devenir de véritables acteurs de leur parcours. Cela implique souvent des réorientations et de nouvelles formations.
- Ces différentes évolutions appellent la mise en œuvre de mesures qui facilitent l'entrée sur le marché du travail, la reconversion professionnelle, ainsi que la qualification et la requalification.
- Depuis quelques années, le stage en entreprise est devenu un outil central dans le processus d'insertion et de formation. L'offre développée par les organisations

d'insertion ne cesse de s'étoffer, se déclinant sous plusieurs formes et s'adressant à tous les niveaux de formation. Leur succès croissant semble démontrer une adéquation entre les attentes des bénéficiaires et les résultats atteints.

- Mais dans le même temps, les stages font débat. Pour les plus critiques, loin d'être formateurs, les stages apparaissent comme un moyen déguisé pour les entreprises de se procurer une main d'œuvre bon marché ; ils sont alors accusés de participer à la précarisation du marché du travail.
- En matière d'insertion professionnelle, la Ville de Genève subventionne plusieurs projets d'associations proposant des stages, par le biais de son Fonds chômage. Depuis janvier, la Ville a également mis en place au sein de l'administration municipale, en collaboration avec quatre associations (Camarada, F-Information, SOS-Femmes et Voie F), un programme de stages destinés à des femmes éloignées du marché de l'emploi. Il s'agit de 4 stages de 3 mois par année à temps plein, ou l'équivalent de plusieurs stages entre 2 et 6 mois à différents taux d'activité, qui permettent aux bénéficiaires de vérifier leur choix professionnel et/ou de se familiariser avec le métier envisagé. Outre les opportunités professionnelles offertes, ce projet cherche à renforcer l'exemplarité de la Municipalité en tant qu'employeur.
- La Ville de Genève considère en effet le stage en entreprise comme une mesure efficace pour se familiariser avec le monde professionnel, acquérir des connaissances, développer des savoir-faire et étendre son réseau professionnel. Pour les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi en particulier, ils représentent un facteur important d'insertion et de qualification. Chaque projet subventionné par la Ville de Genève s'accompagne de mesures de formation ciblées, le stage n'ayant de valeur que s'il est formateur.
- Pour la commune, l'un des enjeux majeurs est donc l'amélioration de la qualité des stages d'insertion professionnelle, par la garantie qu'ils offrent une partie de formation sur le principe de la formation duale, voire la possibilité de valider des formations par des modules certifiés ou référencés. Le stage peut par exemple aboutir à une reconnaissance des acquis et des compétences dans un processus plus léger que le dispositif existant de reconnaissance des acquis. C'est notamment ce qu'a mis en place l'association ORTRA Genève, subventionnée par le Fonds chômage, dans le domaine de la santé et du social.

- Il semble également important de mieux accompagner à la fois l'entreprise qui accueille le stagiaire et le stagiaire lui-même lorsqu'il n'en bénéficie pas dans le cadre de la mesure qui conditionne le stage.
- De manière globale, il est essentiel que les différents acteurs impliqués, qu'il s'agisse des organismes d'insertion, les personnes qui ont besoin d'être réinsérées professionnellement et les entreprises qui les accueillent, travaillent ensemble pour trouver des solutions concrètes pour garantir la qualité globale et la cohérence de l'offre en matière de stages.
- En ouvrant un espace de discussion indispensable et en nous permettant de partager nos expériences, je suis persuadée que ces Assises permettront d'améliorer nos pratiques et influenceront durablement les politiques de nos institutions.
- Je vous remercie de votre attention.